

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

OBJET :

Réunion du 22 Janvier 1960

Honoraires Me Boutin

60006

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le vingt deux Janvier à vingt heure trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Janvier 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue Biscaye, Mouchot, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Reix, Mongrand, Berland, Guy Menant, Gachet, Bujard, Touchet, Falland

Représenté : M. Fontanille par M. Meyer
Excusé : M. Fouget

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Le Conseil Municipal

Vu le dossier présenté au Conseil Municipal

Vu les avis successifs de la Commission des Finances en date des 23 Septembre 14 Octobre 1959 et 18 Janvier 1960

décide

- de mandater à Me Boutin, avocat à Royan, la somme de 374.095 frs, à titre d'honoraires et frais divers dans l'affaire Verneuil/ Ville de Royan
- que la dépense sera imputée ch XXX, art. 5 du B.P. " Honoraires d'avoués et d'avocats "

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER LE 2 FEVRIER 1960

LE SOUS PREFET
SIGNE/VOCHEL

POUR COPIE CONFORME

MAIRIE DE ROYAN, le 5 FEVRIER 1960

Pr le Maire

Adjoint Délégué,



POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,

